



DOSSIER DE PRESSE

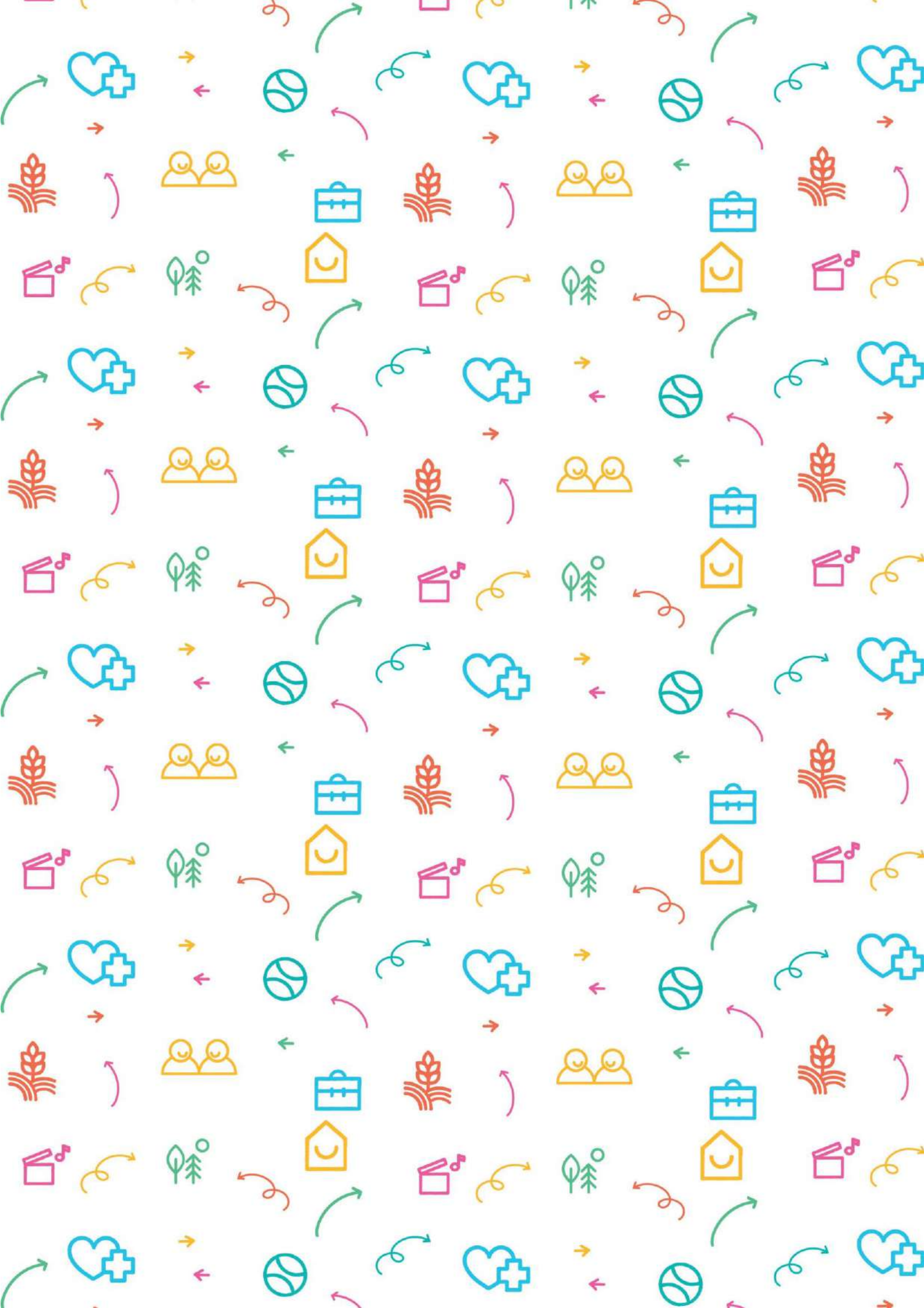
Assemblée départementale
11 octobre 2024

Plan Santé

Des premiers résultats et un nouveau cap

la CREUSE
e Département

L'ESPRIT
CREUSE



Le Conseil départemental **agit, au quotidien**, pour permettre aux Creusois de **bien vivre** en restant en **bonne santé**, au travers de diverses politiques :

- Pour les **plus jeunes et leurs familles**, le **service de Protection Maternelle et Infantile** (PMI) intervient en matière de suivi et d'accompagnement des futures mamans, de prévention médicale, psychologique, sociale et d'éducation pour la santé ou encore d'agrément et de suivi des modes d'accueil des tout-petits. Le **Centre départemental de vaccination** propose des séances de vaccination régulières ; tandis que le **Centre de Promotion en Santé Sexuelle** assure des consultations anonymes et gratuites sur le territoire ainsi que des interventions dans les collèges et lycées.
- Ensuite, pour **les plus fragiles**, plus exposés aux maladies graves ou décès prématurés, le Département cofinance **ISBA**, un dispositif **d'accompagnement à la santé des publics précaires**, dans le cadre de leur insertion professionnelle.
- Enfin, pour les **personnes en perte d'autonomie**, il intervient pour favoriser le **maintien à domicile** que ce soit via la **téléassistance**, le financement d'actions de **prévention** (chutes, alimentation, mobilité...) et **d'aides techniques**, ou encore la **lutte contre l'isolement**.

Pour l'ensemble de ces actions, le Conseil départemental mobilise chaque année, près de 2 M€. Des dispositifs complétés depuis 2020, par une politique d'accès aux soins déployée au travers du **Plan Santé « Dites...23 ! »**.

Des premiers résultats concrets

Voté en Assemblée Plénière en février 2020, le **Plan Santé « Dites...23 ! »** a pour objectif **l'installation de professionnels de santé** sur le territoire creusois via la mise en place de 5 aides financières :

- **Aide aux études** pour les étudiants de médecine générale, dentaire, kinésithérapie, orthophonie, orthoptie et sage-femme (bourses et aides aux stages)
- **Aide à la formation** pour les infirmières libérales souhaitant faire une formation de télémédecine ou en pratiques avancées
- **Aide à l'investissement immobilier** pour les collectivités locales et pour les professionnels de santé ou les associations de professionnels de santé (Maisons de Santé Pluridisciplinaires ou Centres de Santé)
- **Aide à l'investissement matériel** pour les dentistes
- **Aide au développement de l'e-santé** pour les collectivités locales ou les professionnels de santé libéraux (matériel de télémédecine)

En seulement 4 ans, une **centaine de professionnels** a bénéficié d'un **accompagnement financier** pour :

68

stages
en médecine
générale

12

stages
en
orthophonie

1

stage
en
kinésithérapie

30

bourses
d'études

et **10** infirmières formées en pratiques avancées et télémédecine

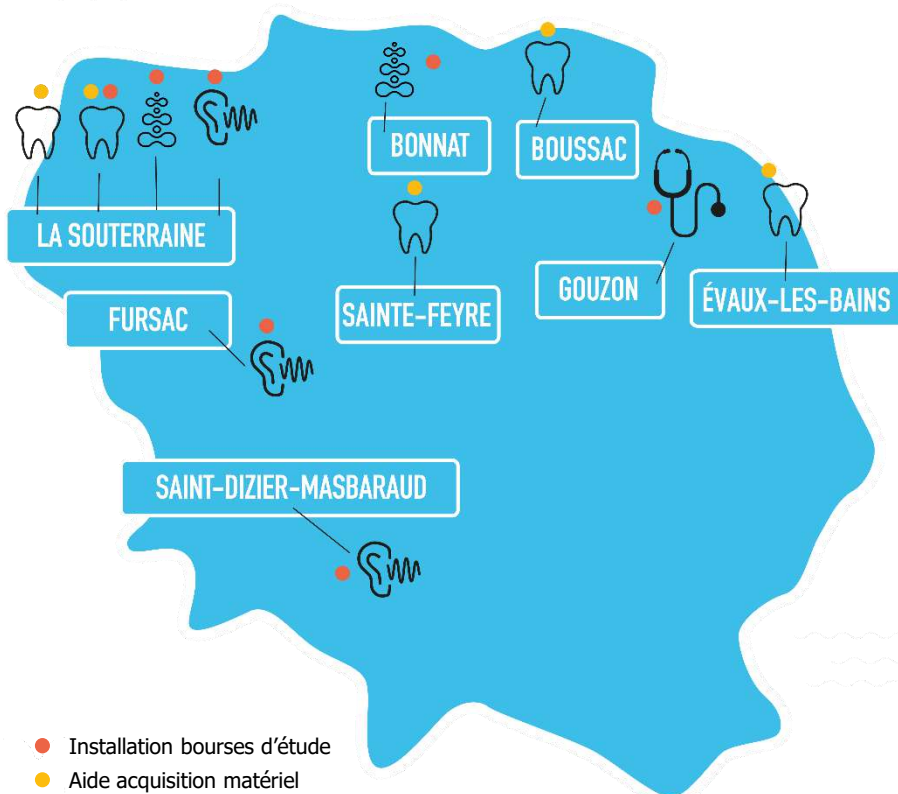
De plus, l'accompagnement du Département a contribué à l'installation de :

1 
médecin

2 
kinésithérapeutes

3 
orthophonistes

5 
dentistes
(via l'aide à l'équipement matériel)

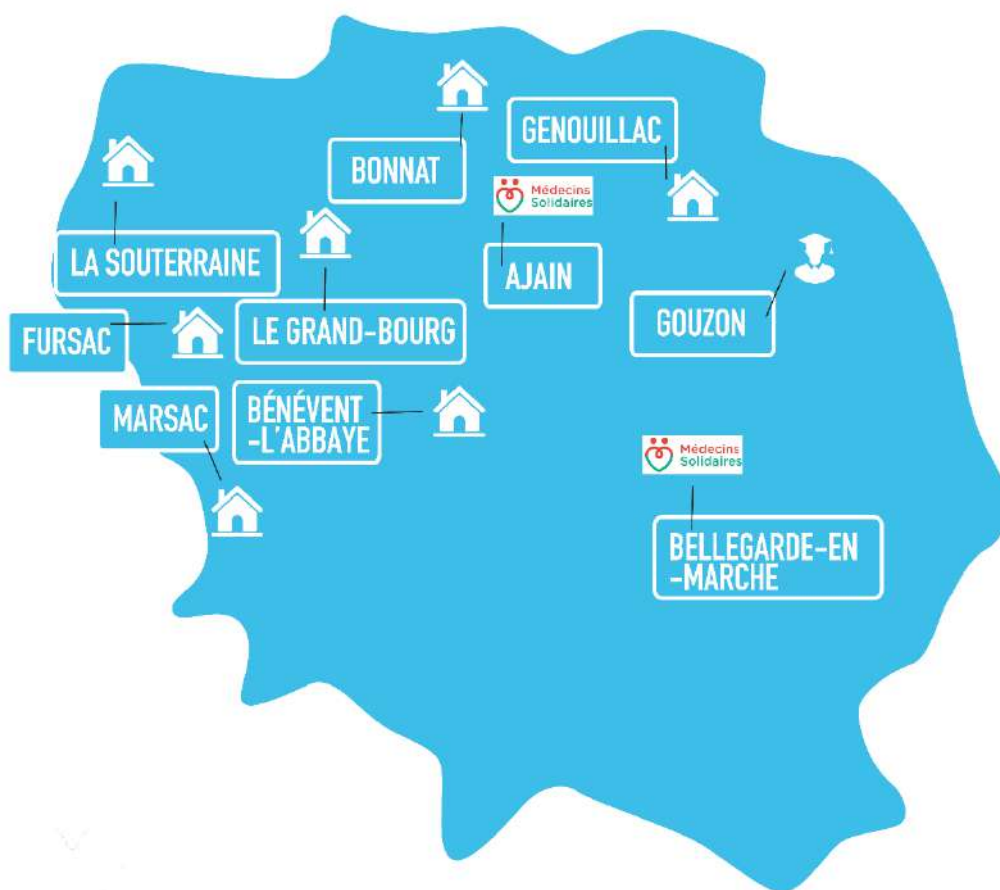


et d'ici 2028, **19 installations** de boursiers à accompagner : **3 médecins généralistes**, **11 kinésithérapeutes** et **5 orthophonistes**.

Enfin, ont été créés :

10

Maisons ou Centres
de Santé



Un nouveau cap : « Avec nous, dites...23 ! »

Au vu des premiers résultats du Plan Santé, **le Département renforce son action** avec le lancement, dès le 1^{er} novembre 2024, d'un **plan actualisé, "Avec nous, dites... 23 !"**, reposant sur :

- Un **co-pilotage** Département/ARS
- La **mobilisation** de l'ensemble des **acteurs institutionnels** et **professionnels de santé**
- La mise en place d'un **dispositif d'accueil unique** et **personnalisé** des **étudiants** et **professionnels de santé**
- Le **maintien des aides départementales**

Parmi les actions identifiées, il s'agira de proposer aux étudiants, pendant leurs stages, **une offre de logement adaptée** à leurs besoins et des **aides financières**, et d'intégrer **une communauté** pour rompre leur isolement.

Par ailleurs, le Département préparera **l'accueil des docteurs juniors** qui effectueront leur 10^{ème} année d'études, sur le territoire creusois, à partir de septembre 2026.

Enfin, une **équipe dédiée** proposera un **accompagnement** à la réalisation des **projets professionnel** (recherche du lieu d'exercice, proposition d'exercice coordonné) et **personnel** (aide à la recherche de l'emploi du conjoint, lieu de garde et scolarisation des enfants,...) des professionnels de santé.

L'objectif est de **co-construire un environnement propice à leur épanouissement, garantissant ainsi leur installation durable en Creuse.**

Contact presse :

Mélanie Hurteau
Responsable Communication

05 44 30 23 26

mheurteau@creuse.fr